



Voiture particuliere a été mise en gage?

Par **fredalan**, le **02/07/2009** à **17:39**

Bonjour,

je suis sur le point d'acheter une voiture, la concession me rappelle 2 jours plus tard pour me signifier que la voiture est gagée...

Cette peugeot avait été achetée à mes parents faisant suite à la fin de l'emprunt en leasing que mes parents avaient souscrits.

On m'a donc délivré une carte grise, de mon côté, je n'ai jamais souscrit de prêt. À l'époque j'ai payé la somme au comptant à la société de leasing.

Je me demande pourquoi, d'après la préfecture, ma voiture serait gagée.

Merci de votre réponse

Par **jeetendra**, le **02/07/2009** à **17:58**

bonsoir, si la voiture est gagée par la Préfecture c'est j'imagine parce qu'il y a des amendes impayées au Trésor Public, il faut demander le relevé des amendes (bscap) ou bulletin de situation des condamnations et amendes pénales, vous serez fixé, cordialement